

Dijon, 7 avril 2015

**Étude réalisée en partenariat avec la Direction Départementale  
des Territoires de la Côte-d'Or**

***COMMUNIQUE DE PRESSE***

**La Côte-d'Or composée de sept territoires et du Grand Dijon**

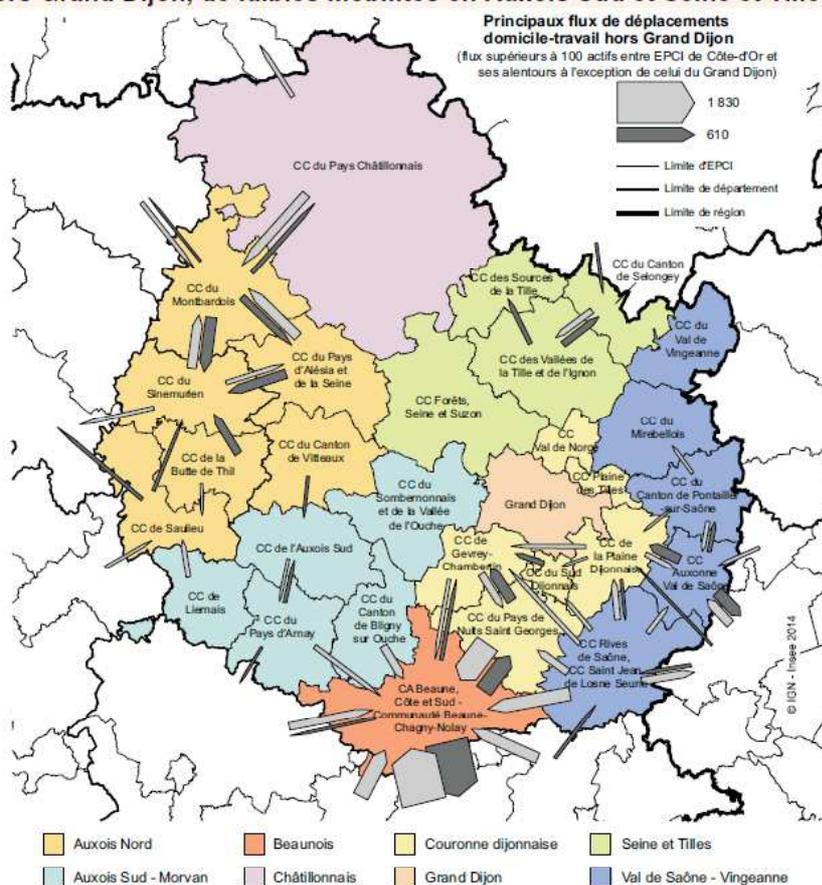
Le Grand Dijon, du fait de son tissu économique et de la présence de nombreux équipements de niveau supérieur est le poumon économique de la Côte-d'Or. Il polarise l'essentiel des déplacements domicile-travail de toute la partie est du département.

Dans la zone d'influence immédiate du Grand Dijon, trois territoires périurbains peuvent être identifiés : couronne dijonnaise, Val de Saône - Vingeanne et Seine et Tilles.

- ❖ **La « couronne dijonnaise »**, est le territoire le plus jeune de Côte-d'Or. Sa population dispose de revenus assez élevés en lien avec son niveau de qualification. C'est un espace résidentiel qui bénéficie de la présence de quelques pôles économiques, comme Nuits-Saint-Georges ou Genlis.
- ❖ **Le Val de Saône - Vingeanne »**, profite aussi du desserrement du Grand Dijon. Sur la période récente, de nombreuses familles s'y sont installées. Il gagne des habitants mais perd des emplois. Les actifs parcourent de longues distances pour aller travailler. Il cumule faible équipement, éloignement de l'emploi, faibles revenus des habitants. Il fait ainsi partie des zones où la vulnérabilité énergétique liée aux déplacements est la plus élevée.
- ❖ **« Seine et Tilles »** est dynamisée par le développement du centre commercial de la Toison d'Or et du parc d'activités Valmy. La zone, plutôt résidentielle est attractive pour des jeunes ménages. Elle bénéficie sur la période récente de la plus forte croissance démographique. Sa population est qualifiée et les revenus sont plus élevés.  
Toutefois, la partie ouest du territoire est plus éloignée de l'emploi et des équipements, plus enclavée et davantage exposée au risque de vulnérabilité énergétique.
- ❖ **Le Châtillonnais**, est l'espace le moins peuplé du département. Il perd des habitants sur la période récente. Sa population est âgée. Châtillon-sur-Seine est l'unique pôle d'emploi ; plus de quatre actifs du Châtillonnais sur dix y travaillent.  
Châtillon-sur-Seine est aussi le seul pôle de services de la gamme intermédiaire. La contrainte budgétaire liée à l'énergie est importante pour les ménages, d'autant que les revenus des habitants sont les plus faibles de Côte-d'Or. Territoire de forêts, le Châtillonnais présente une vocation touristique certaine. Il peut compter sur la filière bois qui occupe aujourd'hui un salarié sur dix dans la zone d'emploi de Châtillon-sur-Seine.

- ❖ **L'Auxois-Nord** s'organise autour de quatre petits pôles d'emploi : Montbard, Venarey-les-Laumes, Semur-en-Auxois et Saulieu. Ces derniers offrent emplois et services aux habitants, ce qui réduit les déplacements et la vulnérabilité énergétique qui en résulte. La population continue de décroître mais cet espace renoue avec l'attractivité. Le revenu médian par unité de consommation est assez modeste mais recouvre des disparités importantes. Les cadres et professions intermédiaires sont nombreux dans l'Auxois Nord, comme la population ouvrière.
- ❖ **L'Auxois Sud - Morvan** gagne des habitants mais peu d'emplois. C'est un espace résidentiel sous influences multiple. Il est attractif pour les personnes de 25 à 44 ans qui s'installent mais vont travailler sur Dijon, Beaune et dans une moindre mesure sur Autun et Saulieu. L'accès aux équipements reste assez difficile hormis dans la partie nord de la zone qui est aussi plus aisée. Les revenus restent dans l'ensemble en deça de la moyenne côte-d'orientne.
- ❖ **Le Beaunois** continue de gagner en habitants. Ce dynamisme démographique s'accompagne d'un dynamisme économique en lien avec son activité viticole et touristique. Bien desservi en infrastructures routières et ferroviaires, c'est un territoire ouvert sur l'extérieur. Les déplacements d'actifs sont nombreux avec la communauté d'agglomération de Chalon-sur-Saône, et dans une moindre mesure avec le Grand Dijon.

### Hors Grand Dijon, de faibles mobilités en Auxois Sud et Seine et Tilles



source : Insee - Recensement de la population 2011, exploitation principale.